

CALENDRIER ALPIN

I - Candidatures pour l'organisation de compétitions Alpines Internationales ou Nationale

(Nouveau Formulaire – Nouvelle procédure)

II - Le calendrier Fédéral

III - Le codex

IV - Transmission des résultats

V - [Annulations et report](#)

I Candidatures pour l'organisation de compétitions Alpines Internationales ou Nationale

Vos contacts :

✉ Pour les candidatures suivantes vous utiliserez [le formulaire](#) :

- **Evènements FIS** (FIS - SKI CHRONO SAMSE TOUR (Vitesse – Technique – moins 18 ans) - NJR) :
⇒ Philippe MARTIN – +33 666.49.28.99 – Email : pmartin@ffs.fr
- **Evènements FIS Citadins et National Citadins** :
⇒ Philippe MARTIN – +33 666.49.28.99 – Email : pmartin@ffs.fr
- **Evènements Nationaux Jeunes (Nat-U16 – Nat-U14)** :
⇒ Robert BURDIN – +33 658.24.08.28 – Email : burdinrobert@gmail.com
- **Evènements FIS Masters et Championnat de France Esprit Racing** :
⇒ Alain DERUAZ – +33 664.90.97.02 – Email : alain.deruaz@gmail.com

Le formulaire de candidature s'adresse aux organisateurs candidats à l'organisation d'**évènements FIS France ou National**.

IMPORTANT :

Assurez vous que votre station dispose d'une piste homologuée ou en cours d'homologation, ou de ré-homologation pour l'organisation de votre ou vos évènements

Demande d'homologation ou de ré-homologation des pistes alpines FFS et FIS :
<http://www.ffi.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp4a.pdf>

Afin de nous permettre de finaliser et d'enregistrer le calendrier FIS France et National, **il est impératif de remplir le formulaire de candidature** disponible en ligne sur le site de la FFS : [rubrique : Ski Alpin - Règlement – Règlements Ski Alpin – Chapitre 7] .

DATE LIMITE DE RECEPTION DU FORMULAIRE **Le 10 MAI**
(Valable chaque saison)

- ⇒ Vous n'avez plus à l'envoyer aux responsables cités ci-dessus, ces données ainsi recueillies leurs seront transmises. Concernant les Comités de Ski ils recevront une copie de chacune des candidatures reçues.
- ⇒ Nous vous demandons de nous indiquer une fourchette de dates. Compte tenu de la politique nationale, des nombreux impératifs imposés par les calendriers COUPE DU MONDE et COUPE D'EUROPE, des vacances scolaires et des semaines obligatoires pour les sections SKI ETUDES, nous essayerons de répondre aux désirs exprimés.

Le calendrier des épreuves internationales France sera en ligne sur le site de la FIS début septembre et fin octobre sur le site de la FFS pour le calendrier national.

↪ **Pour les candidatures COUPE DU MONDE :**

Représentant la France au Sous Comité Coupe du Monde de la FIS : Mr Fabien SAGUEZ.
Ce calendrier est préétabli plusieurs années à l'avance.

Les candidatures sont à envoyer conjointement : Comité de Direction de la FFS et Mr Fabien SAGUEZ.

La proposition définitive de l'attribution des épreuves Coupes du Monde appartient en dernier ressort au Comité de Direction de la FFS.

↪ **Pour les candidatures COUPE D'EUROPE et Championnats de France Internationaux** (toutes catégories : Elite (NC) – moins 18 ans (NJ1C) – moins 21 ans (NJC)

Prendre contact directement auprès de : Philippe MARTIN.

NOTA :

- ⇒ **En suivant ce lien vous retrouvez tous les tarifs appliqués pour l'inscription d'un évènement au calendrier International (FIS) :** <https://www.fis-ski.com/en/inside-fis/document-library/alpine-documents>
(Voir document : « Rules for the FIS Calendar, FIS Calendar and Registration Fees »)
- ⇒ **Toutes courses inscrites au calendrier FIS 30 jours avant la compétition seront majorée de 50%.**
- ⇒ **En cas d'annulation ou de report d'une compétition dans une autre station, c'est la station prévue au calendrier qui sera facturée.**

II Calendrier Fédéral

Le calendrier Fédéral contient toutes les épreuves organisées sous l'égide de la FFS. Il est le rassemblement des calendriers internationaux (France) « INT », nationaux « NAT » et régionaux « REG » :

- Les épreuves Internationales organisées en France (INT) :
Il est établi par le responsable national.
- Les épreuves Nationales (NAT)
Il est établi par le responsable national.
- Les épreuves Régionales (REG)
Il est établi par les Comités de Ski.

Le calendrier fédéral est consultable sur notre site INTERNET (www.ffs.fr) fin octobre et accessibles avec le programme de gestion des courses.

Le calendrier fédéral est établi avec le programme de la FFS. Ce calendrier est fixé lorsque la FFS a attribué les codex aux épreuves nationales et régionales (courant octobre).

II Le codex

1 - CODEX FIS : ce codex comprend 11 caractères obligatoirement.

- 3 premiers caractères : la nation. : FRA
- Ces 4 caractères sont suivis de 4 chiffres identifiant l'épreuve (sans espace).
- Ensuite vous tapez un point puis le numéro du DTFIS (3 ou 4 chiffres). Si ce numéro n'a que 2 chiffres, tapez un zéro devant.

Exemple : épreuve organisée en France inscrite au calendrier international, avec le n° 0520 et le n° du DTFIS est le 48. Cela donnera le codex suivant : FRA0520.048 (jamais d'espace entre les caractères).

2 - CODEX FFS :

- ☞ Voir rubrique [Fédération/Règlementation/Informatique et Chronométrage]
« **Directives Techniques** » <http://www.ffs.fr/pdf/reglements/INFORMA/FFSreg-inf1a.pdf>

Attention : *NE PAS METTRE LA LETTRE « O » A LA PLACE DU CHIFFRE « 0 », sinon rien ne fonctionne*

IV – Transmission des résultats

Toutes les épreuves françaises inscrites au calendrier international et fédéral doivent impérativement être transmises :

A la FFS : Transmission des résultats **FIS** et **FFS** depuis les logiciels de courses :

EXPORT puis **TRANSFERT FTP** sur le serveur de la FFS

Nota : NE JAMAIS CHANGER LE NOM DU FICHIER DE TRANSFERT

A la FIS : Transmission des résultats **FIS** uniquement par **EMAIL** depuis les logiciels de courses :

EXPORT puis « **EXPORTATION FORMAT XML FIS** ».

Sauvegarder le résultat « fichier au format XML FIS » dans le dossier de votre choix sur votre ordinateur. Ouvrir votre boîte aux lettres mail et envoyer votre résultat « fichier au format XML » en pièce jointe à l'adresse suivante

results@fisski.com (A compter de la saison 2021/22 ne plus utiliser celle-ci : alpineresults@fisski.com)

ATTENTION NE JOINDRE QU'UN SEUL FICHIER PAR MESSAGE. NE JAMAIS CHANGER LE NOM DU FICHIER DE TRANSFERT. NE PAS LES COMPACTER ET NE PAS ENVOYER LE FICHIER AU FORMAT SAUVEGARDE

Nom de fichier de transfert FIS : FRAxxxx.xxx.XML (xxxx = N° du codex)

Nota : Vous recevrez en retour un Email vous confirmant si l'épreuve a bien été transmise.